

Faits saillants de la rencontre du lundi 5 décembre 2022

Les membres du comité sur l'avenir de l'Église ainsi qu'une majorité des conseillers municipaux se sont réunis en présentiel à la mairie pour discuter du développement du dossier depuis la rencontre précédente du mois de mai.

Les gens étaient ravis de pouvoir se retrouver enfin pour discuter de cet enjeu important pour la communauté.

Lors du tour de table, plusieurs membres du comité ont soulevé que le présent conseil municipal ne tenait pas les gens de la communauté assez informés de ce qui se passe dans le dossier (dernière rencontre il y a 7 mois avec le comité, aucune information dans le bulletin municipal etc..) Ils ont également mentionné qu'il y a un manque de transparence de la part du conseil et qu'ils comptent sur une amélioration afin que les gens soient davantage informés des enjeux, des différentes alternatives et des choix à venir.

Par la suite, le Maire David Auclair a partagé avec les citoyens les tenants et aboutissants de la réunion tenue le samedi 3 décembre. Étaient présents à cette réunion virtuelle: Le Maire David Auclair, conseillers Bird, Brulotte et Penny, citoyen Michel Bissonnette, conseillère juridique pour la municipalité Marie-Claude Veilleux, Denis Couillard, ingénieur spécialiste en restauration de vieux bâtiments et Guy Couillard, architecte.

Me Veilleux a avisé le Maire que les pouvoirs de la municipalité sont très restreints vis-à-vis un bâtiment qu'il ne possède pas. Considérant le rapport de la firme Coté Jean et tant qu'il n'y a pas d'autre avis professionnel permettant l'utilisation du bâtiment, la municipalité doit absolument s'abstenir de tenir ou de promouvoir des événements et activités dans l'église. Aussi, une aide financière à la Fabrique devrait être proscrite, surtout depuis la loi sur la laïcité de l'état mais il pourrait y avoir investissement sur ledit bâtiment que la municipalité envisage d'acquérir, par de menus travaux et réparations qui éviteraient sa dégradation.

Une visite complète de l'église a eue lieu en aout 2022 par Alain St-Vincent Rioux ex DG , Bruno Lacasse de la Fabrique, David Auclair, Jacques Richard inspecteur municipal à la retraite ainsi que par Guy et Denis Couillard. Ces derniers se sont ensuite clairement prononcés sur l'état de la bâtisse : Guy Couillard a statué que le rapport de 2021 de la firme Côté Jean est tendancieux et que la municipalité aurait dû engager les services d'une firme spécialisée en bâtiments anciens, une rareté au Québec. Denis Couillard a été beaucoup moins catégorique à cet égard. La visite de Patrick Ouellette, ingénieur, est prévue à la fin décembre 2022. Il viendra en complément des deux premiers avis.

Lors de la dernière rencontre du comité église en mai 2022, il avait été fortement recommandé à la municipalité d'embaucher une firme indépendante et neutre pour accompagner le conseil et la communauté à prendre une décision éclairée dans cette démarche importante. Nous avons reçu deux demandes d'accompagnements : La première de la Fondation des Centres Trinité et la deuxième de l'OBNL, Conscience Régionale. Les gens du comité recommandent d'aller de l'avant avec Conscience Régionale. Ils aiment le fait que ce soit une firme locale francophone ayant une offre plus étoffée qui comprend mieux les réalités régionales. Il y aura rencontre prochainement avec Conscience Régionale afin d'adapter l'offre aux besoins spécifiques de la municipalité.

À la demande de Marie Fortin, il y a eu un tour de table où les conseillers présents ont exprimé leurs positions vis-à-vis l'avenir de l'église. Pour clore la réunion, suite à une discussion libre, un questionnement clair fait voix commune : quel est l'avenir pour l'édifice? Quels sont les projets pour l'église?

Il y a eu consensus autour d'un éventuel centre communautaire.

Merci à tous d'avoir participé à cette rencontre très importante et au plaisir de vous revoir rapidement en 2023.

James Penny

15-01-2023